Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 035-200011062-20261030-4102026DCOM-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

Mairie de SAINT SYMPHORIEN - 35630

DATE DE CONVOCATION : 23/10/2026

DATE D'AFFICHAGE : 23/10/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf octobre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Yves DESMIDT.

Etaient présents : Mesdames GAUDIN, LOPEZ et TESSIER. Messieurs BAUDÉ, BERTRAND, DESMIDT, GRIVET, MALLE et MOORES.

Absents excusés : Monsieur BOHUON Vincent qui a donné pouvoir à Madame GAUDIN Valérie. Madame RÉHAULT Marie-Annick qui a donné pouvoir à Monsieur BAUDÉ Hervé. Madame VIEL Christine qui a donné pouvoir à Madame LOPEZ Françoise. Monsieur ESNAULT Pierre-Alain qui a donné pouvoir à Madame TESSIER Estelle. Madame GORJU Rozenn qui a donné pouvoir à Monsieur MALLE Jérôme. Madame MOUAFFIK Camélia.

Monsieur MOORES Christophe a été élu secrétaire de séance.

OBJET N° 4.10/2026 : ADOPTION APPLICATION ILLIWAP

Monsieur Le Maire expose au Conseil municipal que la commune souhaite renforcer sa communication de proximité et la diffusion d'alertes auprès des administrés en temps réel.

Suite à la présentation de l'application illiwap par le Directeur Commercial de la société SAS Illiwap Diagram qui propose une solution numérique complète permettant de diffuser des notifications instantanées, des actualités, des alertes météo ou de sécurité, ainsi que des modules participatifs (sondages, signalements) directement sur les smartphones des habitants.

Le coût de l'abonnement annuel s'élève à 210,00 € HT, soit 252,00 € TTC – Option SMS : 60,00 € HT, soit 72,00 € TTC (pour information).

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE la souscription au service d'information citoyenne illiwap auprès de la société SAS Illiwap Diagram au montant de 210,00 € HT, soit 252,00 € TTC ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat d'abonnement ainsi que tout document y afférent.**

VOTE A L'UNANIMITÉ.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Le Maire,
Yves DESMIDT.



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- *Affiché (ou notifié) le :* 30 OCT. 2026
- *Transmis au représentant de l'Etat le :* 30 OCT. 2026